

**Monsieur le Directeur Général  
ARS Occitanie**

26-28 Parc Club du Millénaire  
1025 Rue Henri Becquerel - CS 30001  
34067 MONTPELLIER Cedex 2

Nos réf : FHP Occitanie/2020/488/PaD/JIB/MB

Castelnau le Lez, le 30 octobre 2020

Monsieur le Directeur Général,

En tant que représentants de l'URPS Médecins, de la Conférence Régionale des Présidents de CME des établissements d'hospitalisation privés et de la FHP Occitanie, et après avoir pris connaissance du courrier du Ministre de la Santé, nous tenons à apporter notre soutien à l'ARS Occitanie pour la prise en charge des patients COVID+.

En tant que professionnels de terrain, à l'écoute des besoins des patients du territoire, nous avons déjà montré lors de la première vague, notre réactivité et notre capacité d'adaptation, au jour le jour, afin de faire face à la crise, et donc aux besoins de la population, de manière efficace et efficiente.

Pour cette nouvelle vague, les plans de montée de charge élaborés à la demande de l'ARS Occitanie, ont été construits en lien étroit direction / communauté médicale. Ceux-ci n'ont pas vocation à demeurer statiques. Au contraire, ils vont être adaptés à l'évolution de la situation territoriale.

Nous avons bien intégré les besoins exprimés qui évolueront chaque semaine selon les prévisions. Nous travaillons collégialement, à la mise en œuvre opérationnelle de ces organisations, en prenant en compte au maximum l'analyse bénéfices / risques réalisée par la communauté médicale, en évitant au maximum toute perte de chance pour l'ensemble des patients (COVID+ et non COVID) en intégrant également la dimension éthique.

Acteurs engagés et responsables lors de la première vague, nous le serons également pour répondre à l'évolution des besoins de la population sur les prochaines semaines.

Demeurant à votre disposition.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, à l'expression de notre haute considération.

Président FHP Occitanie



Pascal DELUBAC

Président CNPCMEHP



Dr Jean Luc BARON

Président URPS



Dr Maurice BENSOUSSAN